

Auto, boulot, dodo : la douce routine de la mobilité domicile-travail

Tribune d'expert par Géraldine Nion, Directrice opérationnelle chez Bip&Go

7 salariés sur 10 utilisent leur véhicule pour se rendre au travail*. Les pistes cyclables se multiplient, les tramways réapparaissent. La trottinette électrique cavale sur les trottoirs bétonnés. Pourtant rien n'y fait. Alors que bon nombre d'acteurs annoncent la disparition de la voiture, il semble bien que la voiture ait encore de beaux jours devant elle. En tout cas, en ce qui concerne la mobilité domicile-travail.

En voiture, Simone ?

Selon les dernières estimations de l'INSEE, 70 % des Français prennent leur voiture pour se rendre de leur domicile au travail. Les uns l'utilisent par confort pour fuir la foule dans les transports en commun. Mais c'est sans oublier que la grande majorité des autres, l'utilisent surtout par contrainte. Car quelles sont leurs alternatives ? Loin des discours parisianistes et moralisateurs, la France des villes n'est pas la France des champs. L'aménagement du territoire a favorisé les centres urbains et a créé une fracture géographique et sociale nette avec les « ruraux ». La population travaillante s'est éloignée des centres.

Il y a une prise de conscience certaine de l'Etat et des collectivités locales, avec des projets et des budgets. Néanmoins ces projets de transports en commun, qui iront dans le sens de donner de réelles alternatives, vont prendre du temps à sortir de terre. Certaines gares du Grand Paris ne verront pas le jour avant

2025-2030. En attendant, dans bon nombre de villages, il est illusoire de se rendre au boulot en vélo Jump ou en trottinette Lime !

Faciliter la mobilité à 4 roues

Cette réalité sociologique et géographique a bien été comprise par l'Etat et les entreprises. La Loi d'Orientation Mobilités va d'ailleurs obliger les entreprises de plus de 50 salariés à mettre en place un plan mobilité et porter une attention toute particulière aux besoins de mobilité au quotidien de ses salariés.

Beaucoup d'entreprises en ont déjà pris conscience et adossent aisément ce rôle de facilitatrices. Car 43% des actifs français estiment que leurs trajets professionnels impactent leur qualité de vie au travail (stress, ponctualité, perte de temps) selon une étude Alphabet France. Raison de plus pour que les entreprises proposent du télétravail les jours d'embouteillages et décalent les horaires d'arrivée et les horaires de sortie. Elles sensibilisent également leurs salariés au co-voiturage et à l'auto-partage et en viennent à proposer des places de parking ou encore des navettes.

La mobilité automobile en transition

Si la mobilité du futur a de grandes chances de rimer encore avec celle de la voiture, de nouveaux modèles sont néanmoins à imaginer. Il faut le dire, le co-voiturage ou l'auto-partage n'ont pas encore atteint leur plus haut degré de maturité. S'ils ont rendu la mobilité

automobile plus économique, plus écologique et plus sociale, il est encore difficile de les emprunter pour des trajets réguliers domicile-travail. Il n'est pas toujours facile de trouver au bon moment, la bonne personne qui effectue le même trajet aux mêmes horaires. La question qui se pose est la suivante : des concepts comme OuiHop ou le très attendu Waze Sharing apporteront-ils cette dose de facilitation dans les trajets domicile-travail, avec une mise en relation covoiturage en temps réel à la sortie du bureau, via la géolocalisation ?

Cette mobilité du futur passera aussi par une fluidification du trafic et sa nécessaire modulation tarifaire sur certains axes autoroutiers péri-urbains.

Pas si simple de se passer de la voiture après des années de règne automobile ! C'est une certitude, la voiture connectée, partagée, plus économe et à l'empreinte carbone réduite continuera de sillonner les douces routes de France.

*Etude INSEE publiée en février 2019